



COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
03/04/2023

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29
Présents : 25
Absents : 4

L'An Deux Mille Vingt Trois, le trois avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 28 mars 2023 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 24
Abstention : 1
Contre : 3

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garreau, Gleyze, Griffé, Guillot, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Segueni, Tolfo, Valla.
Excusés : M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffé), M. Vallon (pouvoir à M. Noël)

Secrétaire : Mme Faure-Pinault

Objet : Vote du Compte Administratif 2022 – Eau

Pour cette délibération, Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	857 330,59
	Réalisé :	197 956,11
	Reste à réaliser :	108 739,72
Recettes	Prévu :	857 330,59
	Réalisé :	322 930,65
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	795 745,58
	Réalisé :	282 587,78
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	795 745,58
	Réalisé :	732 419,23
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	124 974,54
Fonctionnement :	449 831,45
Résultat global :	574 805,99

Pour extrait conforme

L'Adjointe aux Finances,



Patricia DIATTA

Le Secrétaire de séance,



Virginie FAURE-PINAULT

